

# Le Petit Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°34

MAI 2019

Pages 9/10

**Le budget 2019**



Auvillar

# EXPOSITION

## PROCHAIN CARGO

**Jimmie Durham, Evangelia Kranioti**

Du 15.04 au 13.10.2019

Office de tourisme des Deux Rives - Auvillar (82)



Inauguration de l'exposition

Le Tarn-et-Garonne fut un lieu de convergence des flux liés à l'exil républicain espagnol et un département de forts mouvements migratoires, dans lesquels Auvillar s'insère en tant qu'ancien port fluvial.

### JE SUIS NÉ ÉTRANGER

Programme d'art contemporain des Abattoirs en région Occitanie

«Je suis né étranger, j'ai vécu étranger et je mourrai plus étranger encore» écrit l'auteur franco-libanais Amin Maalouf (*Le Périple de Baldassare*). Ces mots inspirent le titre du programme d'expositions d'art contemporain, réalisé par les Abattoirs, Musée - Frac Occitanie Toulouse dans la Région Occitanie à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Retirada.

*Naît-on étranger ou le devient-on ? Pour qui est-on un étranger ? Si beaucoup de départs sont dictés par le cours de l'histoire, lorsque nous voyageons, que ce soit pour la vie ou pour une heure, nous pouvons tous ressentir ce qu'est être «un étranger parmi les hommes» (Albert Camus).*

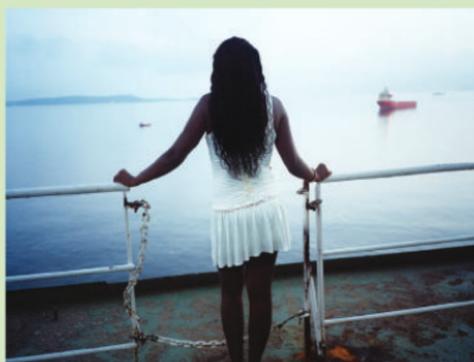
*Au début de l'année 1939, 500 000 réfugiés espagnols traversent les Pyrénées pour fuir le régime de Franco au terme de trois années de guerre civile. L'Occitanie est profondément marquée par l'exil espagnol.*

*Plusieurs camps de réfugiés sont installés sur son territoire, que ce soit sur les plages du Roussillon ou dans les campagnes. De nombreux exilés, parmi lesquels des artistes, s'établissent durablement et constituent des communautés. Beaucoup d'entre eux s'engagent ensuite dans la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale.*

*Le programme Je suis né étranger, composé de plus de 60 artistes, à parité, de 29 nationalités différentes, revient sur ce pan de l'histoire, et questionne à la lumière de l'actualité, la création et la vie en exil.*

### Evangelia Kranioti

(1979, Athènes, Grèce)



Calypso, 2010

férents. Les six images de la série Exotica, Erotica Etc. sont le résultat d'années passées au contact des marins grecs sur les mers et dans les ports à travers le monde. Au long cours, en suivant leurs errances, elle a écouté leurs histoires, réalisé leurs portraits. La mer est une fabuleuse fabrique d'images et de légendes. La nuit enveloppe la passerelle, l'artiste parcourt le cargo du pont à la salle aux machines et fixe des portraits solitaires d'hommes et de femmes ou saisit des silhouettes qui errent dans une grande solitude, ou attendent peut-être le prochain cargo.

### Jimmie Durham

(1940, Washington, USA)



Sweet, light, crude, 2009

l'artiste quant à la fonction qu'il accorde aux détournements d'objets communs mais toujours à forte charge symbolique. Ici c'est le pétrole, énergie morte, fossile qui est convoquée pour les tensions géopolitiques bien vivantes qu'il avive. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les acheteurs de pétrole goutaient l'or noir pour en déterminer la qualité. Sur les marchés internationaux, le pétrole «light sweet crude», traduisible par «léger, sucré et cru» désigne une qualité particulière de pétrole, très recherché car utilisé pour les dérivés énergétiques (kérosène, gasoil...). Composée de 25 barils de pétroles colorés, son œuvre retourne l'imaginaire industriel et économique pour composer un assemblage poétique et chromatique.

L'artiste Evangelia Kranioti, nourrie par les mythes de sa Grèce natale, sonde l'intimité des héros modernes des mers que sont les marins isolés pendant des jours et des semaines et celle des femmes présentes dans les paysages portuaires désolés, à travers la photographie et le cinéma. Pour son ambitieux projet qui a fait également l'objet d'un film, Evangelia Kranioti a réalisé pas moins de 12 traversées à bord de tankers, cargos et porte-conteneurs de la marine marchande grecque. À leur bord, elle a arpenté le monde soit plus de 20 pays dif-

D'ascendance amérindienne, Jimmie Durham crée à travers ses sculptures et installations des liens poétiques qui reprennent les rapports entre nature et culture. Dans les années 1970 et 1980, son œuvre est engagée politiquement pour la cause indienne et la reconnaissance des droits civiques. À partir des années 1990, Durham élargit ses sujets et s'empare alors d'objets manufacturés, signifiant par leurs fonctions ou leurs formes, afin de questionner un monde globalisé. Sweet, Ligh, Crude est une des œuvres les plus expressives de l'ar-

# Édito



Cette année encore, notre budget a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des services municipaux et des élus. Bénéficiant d'un niveau de subventions toujours très élevé dans nos différents dossiers, **nous poursuivrons le désendettement de la commune**. Dans un contexte difficile lié à la baisse continue des dotations de l'Etat, nous avons fait le choix, pour la quinzième année consécutive, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, conformément à nos engagements.

La baisse de moyens doit nous rendre plus intelligent, plus raisonnable, car elle nous oblige à faire des choix, à optimiser, à être créatif et précurseur. Fort heureusement, tout n'est pas que « gros sous », et l'urgence de trouver (ou revenir) à de nouveaux modes de fonctionnement remet au goût du jour le collectif, le solidaire, le citoyen impliqué dans son cadre de vie.

La priorité de notre budget porte sur **l'investissement** :

- **Les travaux de requalification de la Place du Château** et de la liaison avec l'Office de Tourisme communautaire arrivent à leur fin. Reste à réaliser le ravalement du mur coté Garonne à l'automne. Cet espace public a conservé son charme, tout en réglant les problèmes de drainage et de captation des eaux pluviales.

- Les travaux de restauration intérieure de **l'église Saint-Pierre** se poursuivent. La tranche 2 (bas-côtés nord) se terminera en juin. La poursuite de la restauration interviendra en fin d'année sur le bas-côté sud et enfin la chapelle Mariale. Ce chantier n'est possible que par l'obtention du niveau maximum de subventions pour ce type de dossier.

- **La restauration de la cale** va permettre dès cet été l'accès au fleuve pour nos amis les pêcheurs. Cet ouvrage majeur du patrimoine du quartier du Port reprend ainsi toute sa place dans le paysage Auvillalais. Nos amis les pêcheurs pourront également se rendre facilement sur le site de Poutoy car la commune vient de restaurer le chemin menant à la berge de Garonne et au pont Romain.

- Les premières études de la future requalification de **la rue de la Sauvetat** se poursuivent. Les riverains seront bien-entendu associés à cette réalisation majeure. Les travaux doivent débuter sur la fin d'année 2019. Nous organiserons une première réunion d'échanges des riverains durant le dernier trimestre 2019. Nous ferons en sorte de réduire au maximum les délais d'intervention afin de nuire au minimum aux commerces et riverains.

- **Fibre optique** : Je sais à quel point l'attente est importante ! Le déploiement pour Auvillar a démarré. Le central optique de Saint-Loup est en travaux depuis mars. Les infrastructures sont en cours de recensement ainsi qu'un relevé « boîte aux lettres » afin d'identifier chaque prise à équiper. Ces relevés seront réalisés d'ici fin octobre. Dès lors les opérations de déploiement débuteront (fin 2019), et plus nous seront nombreux à nous abonner, plus vite le réseau sera opérationnel. (1<sup>er</sup> trimestre 2020).

- La réalisation du **PLUi-H** se poursuit au niveau communautaire. Après la phase diagnostic, nous entrons dans la phase du zonage géographique. L'objectif étant de rendre cet outil le plus opérationnel possible pour un développement optimisé de notre commune dans le futur. Ce document d'urbanisme est bâti collectivement aujourd'hui avec l'ensemble des 28 communes. Il viendra à l'horizon 2020, se substituer à nos PLU communaux. Vos deux représentants sont Alain ARNOSTI et moi-même.

**Voilà en quelques mots les orientations 2019.** Sachez que nous restons tous mobilisés afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie à Auvillar. Nous restons à votre écoute.

Côté personnel communal, **Jérôme Tamietti** est venu rejoindre depuis le mois de mars le personnel de voirie. Le 02 mai, c'est **Jérôme Riols** qui viendra compléter l'équipe des titulaires. Enfin, nous souhaitons la bienvenue à **Patrick De la Osa** qui a rejoint l'équipe en tant qu'emploi aidé.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions et pour leur travail au service de la population.

**Le Club des Aînés a fêté ses 40 ans** cette année. Félicitations pour cette persévérance au service de nos anciens. Ce lieu de partages si précieux, entretient un lien d'échanges et permet de rompre l'isolement. Merci à **Mireille Durrens**, l'actuelle présidente, pour son investissement permanent. Une pensée amicale toute particulière pour les adhérentes, membres du club depuis sa création.

Je profite de ce moment pour rendre **un hommage appuyé à Charles Merle**, ancien Maire- adjoint d'Auvillar, qui vient de transmettre le flambeau de la présidence de la FNAM AC après vingt-huit ans de bons et loyaux services. Charles, avec le bureau de l'association, a fait en sorte qu'une présence mémorielle soit assurée à chaque cérémonie commémorative de la CC2R. Qu'il en soit ici vivement remercié, tellement ce témoignage est précieux pour les jeunes générations. Je souhaite à **Madame Sylvie BOTZ** une retraite paisible et bien méritée. Un grand merci pour le dévouement dont elle a fait preuve depuis 1999, date à laquelle elle a créé le cabinet d'infirmières.

Je souhaite enfin la bienvenue à **Christophe Meireles** qui vient de reprendre le flambeau du **café-braserie Alta Villa**. Nous lui souhaitons pleine réussite pour faire vivre ce lieu essentiel dans notre village. Côté manifestations : 2019 promet encore d'être un grand cru de par la diversité et la multitude du programme offert. Nos galeries d'Art se démènent pour offrir des expositions de très haut niveau, sachons en profiter sans modération.

Dans la rubrique des efforts qui participent au rayonnement d'AUVILLAR, nous avons décroché en 2018 le premier prix du jury des villages fleuris dans la catégorie village de 300 à 1000 habitants. Félicitations aux bénévoles, élus et personnel communal pour leur travail.

Nous entrons dans la période estivale et je suis très fier de vous associer à la distinction que vient de nous accorder le journal national britannique «The Guardian», en sélectionnant **Auvillar dans les 20 plus beaux villages Français**.

2019 verra également la mise en route de la promotion **d'Auvillar au titre des Grands Sites d'Occitanie** en tant que Cœur emblématique avec Moissac et Lauzerte.

C'est dans un climat d'amitié que je remercie chaleureusement tous les présidents d'associations, les bénévoles, les commerçants, les exposants du marché fermier dominical, le corps enseignant, les élus et le personnel communal de la part qu'ils prennent au dynamisme d'AUVILLAR, sans qui rien ne serait possible. **BRAVO A TOUS.**

Un beau printemps à toutes et à tous et un excellent été 2019.

Très amicalement

## Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33

Mail : mairie-auvillar@info82.com

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi - mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30

Jeudi-vendredi : 8h-12h

Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93

École élémentaire : 05 63 39 60 55

Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :  
Bastide Communication

Crédits photos :  
Mairie d'Auvillar, Associations

# Délibérations

## du Conseil Municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

### SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2018

*Absents excusés : M<sup>me</sup> Mélanie DIAL a donné procuration à M. Olivier RENAUD. M. Thierry DUSSAC, M. Michel DELRIEU.*

#### **RESTAURATION DU MUR PLACE DU CHÂTEAU - CHOIX DE L'ENTREPRISE :**

Les travaux consistent principalement à changer les briques foraines défectueuses, refaire les joints afin d'étanchéifier l'ouvrage et donc de limiter l'évacuation naturelle des eaux au travers de la structure.

Après examen des différentes propositions, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Gérard CAGNATI, d'un montant de 32 514,00 € HT.

#### **BUDGET - ACHAT DE MATÉRIEL :**

Pour les besoins du service il y a lieu de remplacer le fourgon FIAT DUCATO. La dépense est estimée à 12 000 €.

#### **MISE A DISPOSITION D'UN CONTEUR DANS LE CADRE DU FESTIVAL ALors...Raconte ! 2019 :**

L'association des Amis de la Médiathèque du Tarn-et-Garonne mettra à la disposition de la commune le conteur Rachid AKBAL, dans « Ma mère d'Algérie » pour la soirée du 8 février 2019 à 20h30 à la salle des fêtes.

#### **TARIF TAXE DE SÉJOUR AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 :**

Conformément à l'article 44 de la loi des finances rectificatives pour 2017, l'assemblée a actualisé le barème de la taxe de séjour. Les informations concernant le nouveau mode de calcul sont disponibles en mairie.

#### **ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019 - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - CONVENTIONS AVEC LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS :**

Les activités périscolaires suivantes seront mises en place gratuitement à la rentrée scolaire 2018/2019 :

- Echecs - Association de l'Échiquier Agenais
- Patchwork - Association L'Atelier
- Musique - Communauté de Communes des Deux Rives
- Sport rugby - Monsieur Arnaud PEYRETOU - Avenir Valencien
- Azulejos - Madame Isabel CARONA
- Poterie - Monsieur Daniel AZUELOS
- Sport (Hockey/Squash/Basket) - Communauté de Communes des Deux Rives
- Sophrologie/relaxation ludique - Madame Stéphanie COURCHINOUX
- Théâtre - M. Hassan EZZEMZAMI

#### **PERSONNEL COMMUNAL - CONTRATS P.E.C. :**

Depuis janvier 2018, les Parcours Emploi Compétences (P.E.C.) remplacent les contrats aidés (C.A.E. - C.U.I.).

Afin de maintenir l'effectif des services, l'assemblée à la majorité (Abstention de M. Laurent COSTARRAMOUNE) décide de recruter deux personnes en contrat P.E.C. à raison de 20h par semaine, pour exercer les fonctions de :

- agent d'entretien polyvalent au service technique
- agent d'entretien polyvalent en charge de l'entretien du gîte et des bâtiments communaux

#### **CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION POLY'VALENCE :**

L'association Poly'Valence en 2 rives est autorisée à occuper la salle de motricité de l'école maternelle le samedi de 10h à 11h30, du 20 octobre 2018 au 29 juin 2019, en vue d'animer des ateliers parents-enfants.

#### **MARCHÉ DE NOËL :**

Monsieur Gilles COMPAGNAT accepte de prendre en charge cette manifestation, organisée jusqu'alors par l'Office de Tourisme puis par l'Office de Tourisme Intercommunal depuis le transfert de compétence.

#### **CLASSEMENT «GRAND SITE OCCITANIE» MOISSAC :**

AUVILLAR fait partie du «Grand site Occitanie - MOISSAC».

Pour être reconnue cœur emblématique du Grand Site Occitanie, la commune devra s'engager dans la démarche des sites patrimoniaux remarquables (SPR).

Ce dispositif a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager du territoire. Monsieur le Maire se propose de se rapprocher de monsieur l'Architecte des Bâtiments de France pour mieux appréhender les enjeux et les contraintes de ce dispositif.

#### **RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019 la commune a recruté deux agents recenseurs, à savoir : Mesdames Isabelle SOUSA et Myriam BONNET.

#### **CONCOURS VILLAGES FLEURIS 2018 :**

La commune a obtenu dans le cadre de l'opération «Villes et villages fleuris 2018 - communes comprises entre 301 et 1000 habitants» le 1<sup>er</sup> prix Félicitations du jury.

#### **LE PORT - LA CALE :**

La Fédération de Pêche de Tarn-et-Garonne financera les lames signalétiques afin d'indiquer « Rampe d'accès » et mettra en place à proximité un panneau d'information.

### **SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018**

*Absents excusés : Monsieur Michel DELRIEU, Monsieur Alain ARNOSTI A donné procuration à M. Philippe SAINT-MARTIN.*

#### **RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE - MARCHÉ DE TRAVAUX :**

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'autoriser monsieur le maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises suivantes :

	<b>Entreprises</b>	<b>Tranche ferme Bas-côté Nord</b>	<b>Tranche opt 1 Bas-côté Sud</b>	<b>Tranche opt 2 Chapelle de rosaire</b>
Lot n°1 MAÇONNERIE	Entreprise VICENTINI	55 065.90	49 951.60	7 355.00
Lot n°2 DÉCORS PEINTS	Entreprise MALBRE CONSERVATION	62 768.08	57 346.80	60 469.75
Lot n°3 ÉLECTRICITÉ	Entreprise LAFON Electricité	8 794.80	8 956.80	2 062.76
Lot n°4 MOBILIER	M. Christian SCHMITTER	13 210.00	8 540.00	22 345.00
Lot n°5 VITRAUX	Atelier vitrail et serrurerie Bernard QUEYREL	15 666.81	7 182.96	1 440.56
<b>Montant HT</b>		<b>155 505.59</b>	<b>131 978.16</b>	<b>93 673.07</b>

#### **CONTRAT « GRANDS SITES OCCITANIE » :**

La candidature «Grand Site Occitanie» de Moissac a été déposée le 29 janvier 2018. Elle concerne les territoires suivants :

- Les 3 cœurs emblématiques de Moissac, Auvillar et Lauzerte
- Les Communautés de Communes Terres des Confluences, des Deux Rives, de Pays de Serres en Quercy ;

Ce grand site se fonde sur une ville d'art et d'histoire, MOISSAC. L'itinéraire culturel européen « des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle » est le principal lien entre les 3 cœurs emblématiques.

Cette candidature sélectionnée doit être formalisée par un projet stratégique transversal sur 4 ans (2018-2021) traitant des thématiques du tourisme, de la médiation culturelle, du patrimoine et de l'environnement, qui répond aux attentes des visiteurs, locaux, régionaux, nationaux et internationaux et aux capacités du territoire à le mettre en œuvre. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes du contrat.

#### **PROPOSITION D'ADHÉSION DU PERSONNEL A L'AMICALE DU PERSONNEL DE LA CC2R :**

La Communauté de Communes des Deux Rives propose aux élus de permettre à leurs agents communaux de rejoindre l'amicale communautaire du personnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les conditions d'adhésion à l'amicale sont les suivantes :

- La commune : 315 € /adhérent/an.
- Les agents : 12 €/an.

Considérant que l'ensemble du personnel est favorable à cette adhésion et afin de développer l'esprit de mutualisation, l'assemblée, à l'unanimité, approuve cette proposition.

#### **LOCATION DE LA REMORQUE REFRIGÉRÉE :**

La commune vient de faire l'acquisition d'une remorque réfrigérée.

Ce matériel sera proposé à la location aux particuliers domiciliés sur la commune et aux associations d'AUVILLAR, aux conditions suivantes :

- Association : gratuit
- Particulier domicilié sur la commune : 50€/jour 100€/week-end
- Caution : Dépôt d'un chèque de 300 €

#### **OBJETS MIS EN DÉPÔT AU MUSÉE - RÉGULARISATION DE LA SITUATION :**

Le musée est dépositaire de plusieurs objets appartenant à la commune, dont le prêt ou le don à l'association n'a jamais été formalisé par écrit. Monsieur le maire est chargé de régulariser cette situation.

### **SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2019**

*Absents excusés : M<sup>me</sup> Mélanie DIAL. A donné procuration à M. Thierry DUSSAC, M<sup>me</sup> Christine CAGNATI a donné procuration à M. Olivier RENAUD, M. Michel DELRIEU.*

#### **CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide à compter du 1er mars 2019, de créer un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet afin de remplacer M. Kendjy ALCOUFFE.

#### **SERVICE TECHNIQUE - PERSONNEL COMMUNAL - CONTRAT P.E.C. :**

Le conseil municipal, à la majorité (Contre M. Laurent COSTARRAMOUNE), décide de créer un emploi d'agent d'entretien polyvalent, dans le cadre du dispositif contrat P.E.C.

#### **TRAVAUX DE RESTAURATION INTERIEURE DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE - AVENANT AU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :**

Le montant des travaux étant inférieur à l'estimatif, il y a donc lieu de revoir à la baisse le montant du contrat de maîtrise d'œuvre.

Montant prévisionnel des honoraires HT : 38 826.98 €

Montant définitif des honoraires HT : 34 304.11 €

#### **RESTAURATION DE LA TOILE «SAINT ÉVÊQUE ET SAINT LOUIS» - DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

La première tranche de travaux de restauration de l'œuvre représentant Saint Louis tenant les reliques de la passion, accompagné d'un Saint Evêque, est terminée. Les deux toiles sont actuellement en attente de la deuxième partie de la restauration qui consiste à mastiquer les lacunes les plus importantes et les plus gênantes et à vernir les couches picturales.

L'assemblée approuve le devis établi par l'atelier MEYERFELD-RUIZ-ABREU, qui s'élève à 10 600 € HT.

Ces travaux seront financés à hauteur de 80% par des aides publiques.

#### **SITE INTERNET DE LA COMMUNE :**

La maquette définitive du nouveau site internet a été validée par le service informatique du Centre de Gestion 82. Reste à finaliser la page d'accueil.

#### **AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN OFFICE DU TOURISME :**

L'avant-projet sommaire prévoit l'aménagement en rez-de-chaussée d'un local multi-usages, d'un appartement T3 au 1er étage et deux logements T2 au 2ème étage.

L'assistance de « Tarn-et-Garonne Conseil Collectivités » sera sollicitée.

Ce service apportera une aide précieuse au secrétariat pour la consultation du maître d'œuvre et les entreprises.

#### **AMÉNAGEMENT DE LA MAISON ET DU JARDIN DU PÈLERIN :**

Le projet prévoit l'aménagement d'un local de 30m<sup>2</sup> et d'un auvent de 20m<sup>2</sup> avec sanitaires, casiers pour consignes et un abri pour vélos.

#### **TRAVAUX DE VOIRIE :**

Les travaux de réfection de la rue de la Sauvetat sont programmés pour fin 2019.

La commune aura en charge les réseaux : pluvial, assainissement et fibre optique.

#### **CHEMIN DE POUTOY :**

Le chemin de Poutoy va très prochainement être aménagé par l'entreprise DONINI afin de résister aux ravinements des eaux de pluie.

#### **ÉCOLE MATERNELLE :**

Les travaux suivants seront programmés par la CC2R durant cet été :

- isolation phonique et thermique du bâtiment
- réfection du sol et des peintures
- changement du chauffage
- mise aux normes des toilettes intérieures
- mise en place d'une alarme incendie

**LE PORT – ACCÈS LA CALE :**

La Fédération de Pêche de Tarn-et-Garonne participe à hauteur de 1 380 € au financement de ces travaux.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC :**

L'entreprise LANIES va réaliser la troisième et dernière tranche des travaux courant avril.  
Un devis sera demandé pour le changement de l'éclairage du «Sénat».

**GRAND DÉBAT :**

Conformément aux directives préfectorales, les observations mentionnées dans le cahier des doléances mis à la disposition de la population dès le début du mouvement des gilets jaunes et jusqu'au 22 février 2019 seront transmises sous forme papier et électronique à la Préfecture.

**SÉANCE DU 2 AVRIL 2019**

*Absents : Monsieur Gilles COMPAGNAT a donné procuration à M. Philippe SAINT-MARTIN, Monsieur Alain ARNOSTI a donné procuration à M. Jean-Michel MONESTES, Monsieur Thierry DUSSAC a donné procuration à M. Arnaud BROUGNON, Madame Mélanie DIAL a donné procuration à Mme Isabelle GELDHOF, M. Michel DELRIEU.*

**COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :**

- Compte administratif de la Commune :

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2018, qui fait ressortir :

- un excédent de fonctionnement pour 203 371.51 €
- un excédent d'investissement pour 231 296.53€

- Compte administratif du service assainissement

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2018, qui fait ressortir :

- un excédent de fonctionnement pour 7 957.51 €
- un excédent d'investissement pour 50 404.69 €

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019 :**

En accord avec la commission « finances », il est décidé à l'unanimité, de maintenir les taux au niveau de 2018, à savoir :

Taxe d'habitation (TH) : 4.07 %

Taxe foncier bâti (FB) : 3.84 %

Taxe foncier non bâti (FNB) : 24.92 %

C.F.E. : 8.54 %

Ces taux sont inchangés depuis 2005.

**BUDGET PRIMITIF - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Le conseil municipal, à la majorité, approuve le montant des subventions accordées aux associations :

	MONTANT VOTÉ
•1167°SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES DE VALENCE-AUVILLAR	90 €
• A.C.C.A.	1 500 €
• A.L.C. OC	260 €
• AAPPMA LA GAULE AUVILLARISE	500 €
• ARKAD	400 €
• AMICALE DU PERSONNEL CC2R	3 465 €
• AMIS DE LA MÉDIATHEQUE DE 82	100 €
• AMIS DU VIEIL AUVILLAR	2 000 €
• ASCEAU	1 600 €
• AUVILLAR EN FÊTE	4 500 €
• CLUB DE L'ÂGE D'OR	1 200 €
• CLUB INFORMATIQUE ADEMIR	800 €
• CROIX ROUGE	750 €
• DONNEURS DE SANG BENEVOLES	100 €
• FEDERATION NAT.ANDRE MAGINOT (FNAM Auvillar/valence)	150 €
• FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS FNACA	100 €
• GAROUST	1 180 €
• GYMNASIQUE VOLONTAIRE	450 €
• GYMNASIQUE VOLONTAIRE -YOGA	700 €
• HALLE AUX GRAINS	200 €
• L'ATELIER	600 €
• OCCE - COOP SCOLAIRE MATERNELLE	2 000 €
• OCCE 82 - COOPSCOLAIRE PRIMAIRE	2 500 €

• CITÉ EN SCÈNES	500 €
• PIÉGEURS AGREES	50 €
• PRÉVENTION ROUTIÈRE	50 €
• RETRAITÉS AGRICOLES	50 €
• SAINT NOÉ	5 500 €
• SECOURS POPULAIRE	350 €
• SFA	1 400 €
• SQUASH	500 €
• USA FOOTBALL	1 500 €
• VOIR ENSEMBLE	50 €
• 30 MILLIONS D'AMIS	525 €
• Aide à la restauration des façades	4 380 €
	40 000 €

#### **BUDGETS PRIMITIFS 2019 :**

Les budgets primitifs 2019 ont été examinés par les membres de la commission «finances» le 15 mars 2019.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, les budgets qui s'élèvent en dépenses et en recettes, compte-tenu des résultats reportés, à :

==> BUDGET COMMUNAL

• Section de fonctionnement	1 138 371.51 €
• Section d'investissement	985 101.00 €

==> SERVICE ASSAINISSEMENT

• en section de fonctionnement	59 957.51 €
• en section d'investissement	72 404.69 €

#### **CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide à compter du 1er mai 2019, de créer un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet afin de remplacer M. Henri BOUBÉES, qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er juillet 2019.

#### **PERSONNEL COMMUNAL - CONTRATS P.E.C. :**

Afin de renforcer l'effectif des services techniques, le conseil municipal, à la majorité (Abstention de M. Laurent COSTARRAMOUNE), décide de recruter un agent d'entretien à raison de 20 heures/semaine à compter du 15 avril 2019.

#### **TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE – BAS-CÔTÉ SUD :**

Les travaux de restauration du bas-côté Sud ont été retenus par la D.R.A.C. Occitanie au titre de la programmation 2019 de restauration et de mise en valeur des monuments historiques classés.

Le montant de l'opération s'élève à :

Travaux :	131 978.16 €
Maîtrise d'œuvre :	11 878.04 €
Coordonnateur SPS :	800.00 €
TOTAL HT :	144 656.20 €

Après déduction des aides financières, la participation de la commune s'élève à 29 370 € HT.

Les travaux devraient débuter fin 2019.

#### **ADHÉSION DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF «RÉZO POUCE» :**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE D'ADHÉRER au dispositif «REZO POUCE» afin de permettre la création et la mise en place d'un dispositif d'auto-stop organisé.

- DÉSIGNE Monsieur Laurent COSTARRAMOUNE comme référent communal

#### **IMMEUBLE VERDIER - DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE :**

A la suite des dernières intempéries, l'immeuble VERDIER situé 11 rue de la Sauvetat, a subi de nouvelles dégradations.

Les indivisaires de l'immeuble vont être mis en demeure d'entreprendre les travaux. Si cette mise en demeure reste sans suite, la commune va devoir demander une nouvelle fois au Tribunal Administratif de nommer un expert, seul habilité à estimer les travaux à entreprendre. C'est à l'issue de son intervention, que l'arrêté de péril imminent sera pris.

#### **ORGANISATION DE LA RANDO-SANTÉ MUTUALITÉ OCCITANIE :**

La Mutualité Française Occitanie organisera la 13ème Rando Santé Mutualité le 6 octobre 2019 à Auvillar.

Cette manifestation accueille habituellement de 200 à 500 personnes.

# 2019-2020

## le programme de déploiement de la fibre optique à Auvillar



### RDV est pris pour la fibre optique à Auvillar !

Avec l'évolution des besoins numériques dans les foyers et la multiplication des terminaux (mobiles, tablettes, ordinateurs, objets connectés, etc.), un réseau internet de qualité est un service aujourd'hui indispensable. A Auvillar, le service ADSL est disponible depuis le central téléphonique de Saint Loup. Compte-tenu de la distance avec le cœur de la commune, l'«affaiblissement» du débit ADSL rend le niveau de service très dégradé, à peine quelques mégabit/s pour les abonnés les mieux desservis.

C'est fort de ce constat, et faute d'initiatives de la part des opérateurs privés, que la communauté de communes des Deux Rives a pris part à la création du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique dès février 2016 pour se pencher sur les solutions possibles pour l'améliorer.

Plutôt que de mettre en œuvre une solution transitoire de montée en débit de l'ADSL comme sur d'autres secteurs de la communauté de communes, c'est la fibre optique jusque dans chaque foyer («Fiber to the Home» ou «FttH») qui va être mis en œuvre par Tarn-et-Garonne Numérique dans les prochains mois, conformément au choix des élus de la commune.

Pour cela, un contrat de délégation de service public a été signé le 20 mars dernier avec Octogone Fibre, nouvelle filiale tarn-et-garonnaise de l'opérateur aménageur Altitude Infrastructure.

### Les opérations ont démarré

Un nouveau central optique va être installé d'ici la fin de l'année à Saint Loup et va permettre la desserte en fibre optique de bout en bout de toutes les «prises» de la commune dès l'année prochaine. Précisons qu'à Auvillar, un réseau assez dense de fourreaux a été

pré-installé par la commune dans le bourg au gré des réfections viaires, ce qui va faciliter le déploiement.

De son côté, Tarn-et-Garonne Numérique a réalisé l'enfouissement en 2018 d'un tronçon Fibre optique de Saint-Loup à Auvillar, dans le cadre de l'opticalisation de l'office de tourisme intercommunal.

Préalablement aux travaux à venir, l'ensemble de ces infrastructures (fourreaux, poteaux existants – pour les déploiements à l'extérieur du bourg notamment, chambres, etc.) ont été recensés dans un schéma d'ingénierie dès 2015 et font actuellement l'objet de vérifications et d'actualisations par les bureaux d'étude.

Des «relevés boîte aux lettres» sont également programmés afin d'identifier chaque «prise» à équiper et de calibrer le réseau en conséquence. Ces relevés boîtes aux lettres seront réalisés par des équipes à pied d'ici l'automne.

Dès lors les opérations de déploiement de la fibre optique pourront démarrer, d'ici la fin d'année et amener cette nouvelle technologie devant chaque foyer pour permettre à tous

ceux qui le souhaitent de souscrire à cette nouvelle technologie courant 2020.

### Le raccordement mode d'emploi

Chaque foyer ou entreprise pourra faire le choix de souscrire à la fibre optique (ou de s'en passer).

C'est au moment de la souscription d'un abonnement chez un opérateur que se déclenchera le raccordement final de l'abonné à la fibre optique, c'est-à-dire la pénétration physique du câble dans la parcelle privée et dans le logement, jusqu'à la prise terminale (c'est un nouveau câble, même si le câble téléphonique demeure).

Il sera possible de souscrire auprès d'un grand nombre d'opérateurs parmi lesquels les grands opérateurs nationaux, selon des tarifs d'abonnement standards.

Une fois choisi le fournisseur d'accès à internet, c'est ce dernier qui déclenche auprès d'Octogone Fibre le raccordement (intervention d'un technicien).

L'opération de raccordement sera prise en charge par Octogone Fibre, hors coût potentiel d'accès au service par le fournisseur d'accès qui aura été choisi.

Des réunions et des campagnes d'information auront lieu dès que le service sera disponible afin que chacun puisse prendre connaissance de son éligibilité et engager ces démarches qui seront détaillées à nouveau à cette occasion.

D'ici là de nombreuses opérations et travaux vont avoir lieu, merci de réserver le meilleur accueil sur notre commune à l'ensemble des équipes d'intervenants qui se relayeront pour permettre l'arrivée de cette technologie tant attendue dans les meilleurs délais.

# Budget primitif

## 2019

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 2 avril 2019.

Les grandes orientations budgétaires pour l'année 2019 sont dans la continuité de celles engagées depuis le début de la mandature en 2014, à savoir :

- poursuivre le désendettement
- maîtriser les dépenses de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations de l'Etat sans détériorer la qualité des services
- ne pas procéder à une augmentation des taux de fiscalité pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive
- maintenir une dynamique d'investissement
- soutenir les projets des associations
- ne pas augmenter le prix des services (cantine, garderie, gîte).



## Les points Essentiels

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Maîtrise des dépenses de fonctionnement : frais de personnel, électricité, assurance, achats, maintenance...

**Budget 2019 : + 0.5 % par rapport au budget primitif 2018.**

### TAXES LOCALES

Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux depuis 2005.

**0% d'augmentation des taux en 2019.**

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Maintien du soutien à la vie associative.

**En 2019, 34 associations vont bénéficier de 35 420 € de subventions.**

### ENDETTEMENT

Baisse constante du niveau d'endettement.

**40% depuis le 01/01/2014.**

### DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Baisse permanente de la Dotation Globale de Fonctionnement qui impacte fortement les recettes de la commune.

**DGF 2014 : 124 123 €**

**DGF 2019 : 51 076 €**

### TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Projets financés avec 80% d'aides publiques, permettant de ne pas recourir à l'emprunt.

La commune poursuit ses investissements.

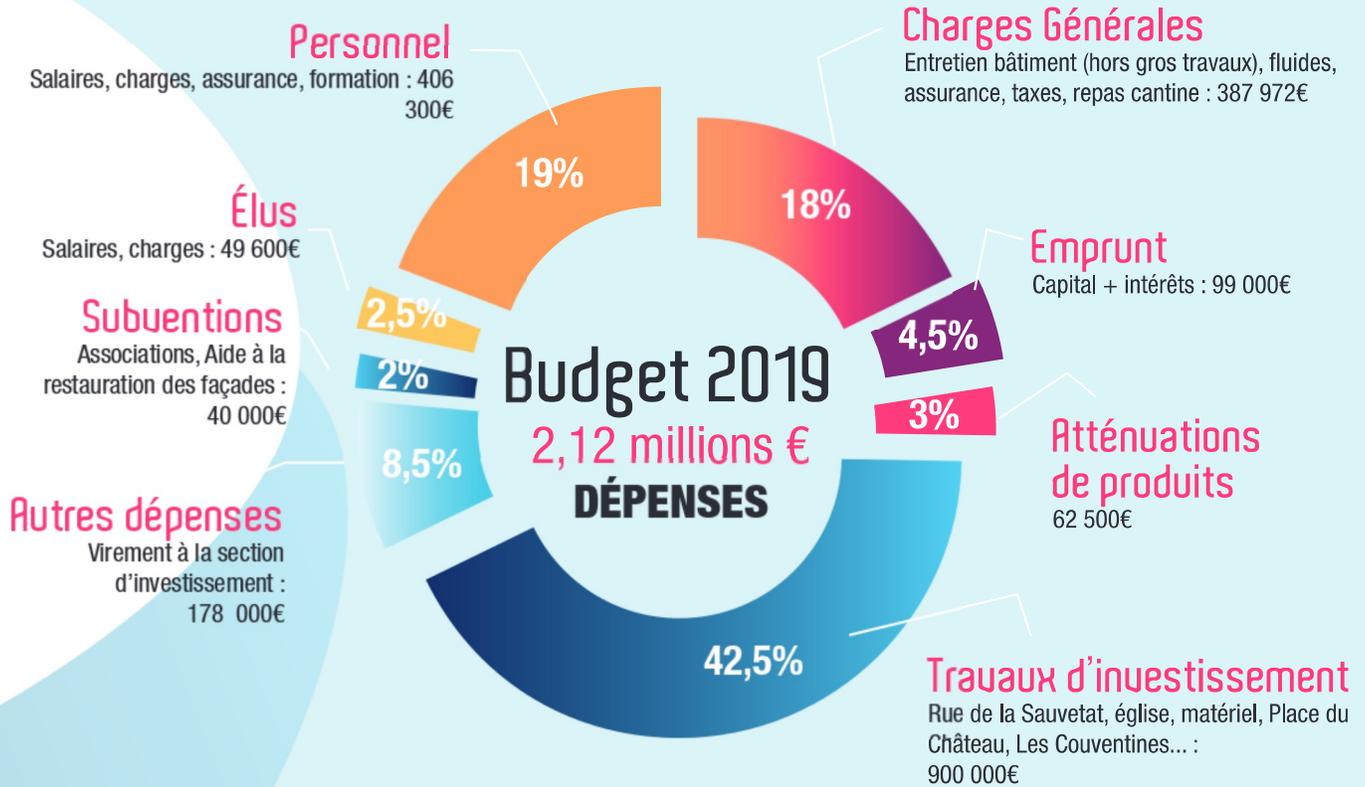
**En 2019 : 900 101 €**



# Dépenses

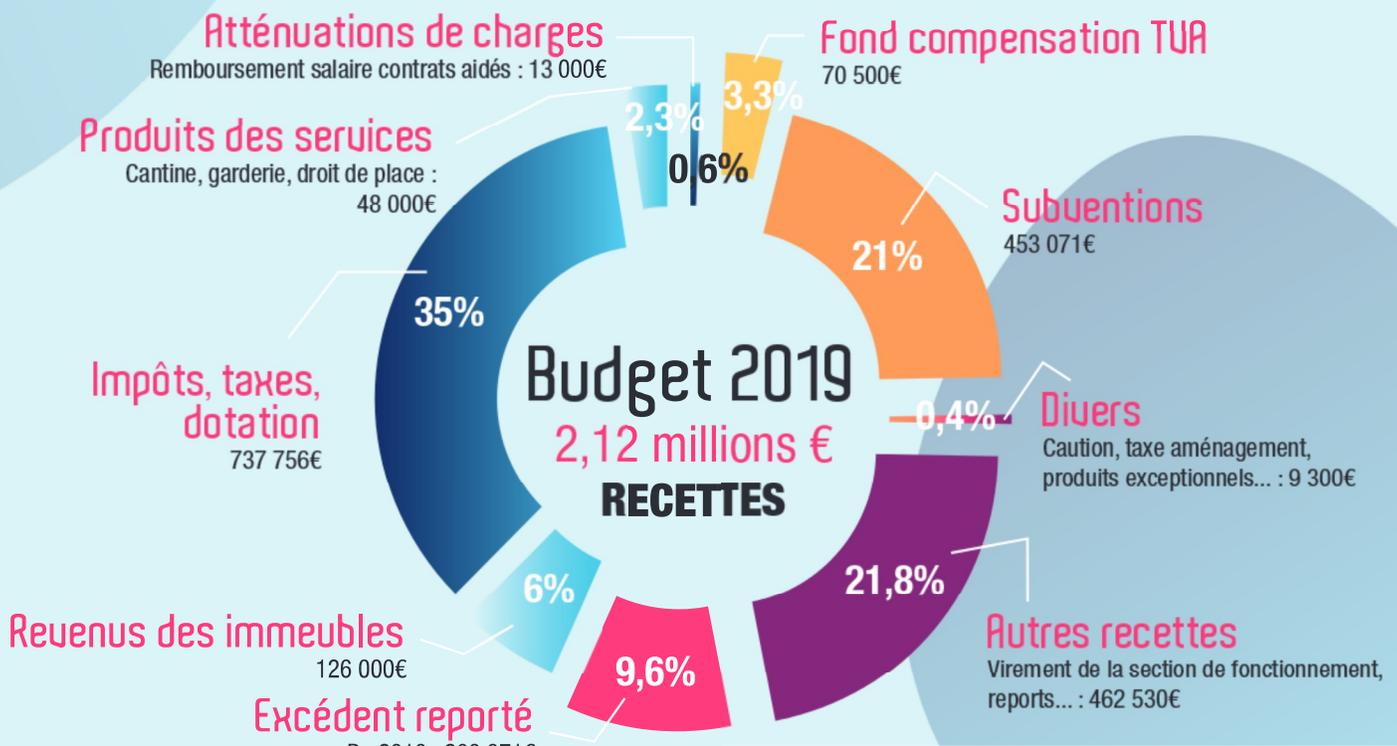
FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONFONDUS

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 2,12 millions d'euros dont :  
 - 1,14 millions d'euros en fonctionnement  
 - 0,98 million d'euros en investissement



# Recettes

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONFONDUS



# Deux projets

## de revitalisation du cœur du village

La commune possède en son cœur de village deux bâtiments emblématiques connus de tous les Auvillalais.



### Le Jardin Michaud

La propriété comprend un bâtiment assez vétuste de 50 m<sup>2</sup> avec un auvent et un jardin de 200 m<sup>2</sup> environ. Lors de travaux effectués en 2010, la toiture et la charpente du bâtiment ont été renouvelées.

Pour aller plus loin dans la valorisation de cet ensemble, s'harmonisant parfaitement dans le village, le conseil municipal a constitué un groupe de réflexion en septembre 2018 s'appuyant sur l'étude menée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE-[www.caue-mp.fr](http://www.caue-mp.fr)) de Tarn et Garonne.

Le projet d'aménager un local d'accueil pour les pèlerins et pour tous les marcheurs et randonneurs, à pied et à vélo, a été retenu.

La municipalité a demandé une étude plus poussée au cabinet d'architectes Médale et Laboup, en janvier 2019, pour avoir un projet chiffré.

L'aménagement serait constitué de casiers de consignes pour les sacs à dos, d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un garage à vélos. Le jardin serait aménagé en

conséquence, sans altérer son aspect. Du mobilier urbain y serait installé.



### L'ancien office de tourisme

Depuis le déménagement de l'office de tourisme dans l'ancien couvent des ursulines, ce bâtiment est vacant. Comme pour le jardin Michaud, la réflexion a été menée en s'appuyant sur une étude du CAUE et d'un chiffrage plus complet de la part du cabinet d'architectes Médale et Laboup. Il ressort de ces réflexions et au vu de l'exposition centrale de ce bâtiment dans le cœur historique, l'idée de valoriser l'ensemble des niveaux.

Le rez de chaussée d'une surface de 93m<sup>2</sup> pourrait être aménagé en «salle à usage multiple» : usage commercial, résidence d'artisanat d'art, etc.

Les deux étages pourraient être aménagés en logements locatifs.

### Des projets à moyen terme

Les études vont maintenant s'affiner, les partenaires potentiels vont être sollicités (CC2R, Département, Région, etc).

En tout état de cause, ces deux projets ne se concrétiseront que dans les années qui viennent.

# Rézo Pouce

## prochainement à Auvillar



Rezo Pouce est le 1<sup>er</sup> réseau d'autostop au quotidien, pour bouger sur de petites distances sans rendez-vous. De l'autostop entre voisins pour les courses de tous les jours.

Conducteurs et passagers s'inscrivent gratuitement en mairie ou sur le site internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr).

Après avoir signé une charte de bonne conduite, les participants reçoivent

ils reçoivent une carte de membre. Les conducteurs reçoivent aussi un autocollant à poser sur leur pare-brise.

Comment utiliser Rezo Pouce ?

- Avec l'application, disponible sur Android et IOS.

- Si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop version «vintage» à un arrêt RZP avec une fiche de destination.

Renseignements à la mairie au 05 63 39 57 33.

# Infos

## mairie



### CHARLES MERLE, UNE FIGURE AUVILLARISE

Dernièrement, un média régional a mis en lumière Charles MERLE, notre ami. Nous ne pouvions pas ne pas nous associer à cet hommage, tant cet homme est connu, aimé et actif dans nombre d'associations.

Outre son engagement sans faille comme ancien combattant, le maire, Olivier RENAUD souhaitait revenir sur l'implication de Charles au sein de la municipalité en tant qu'élu. C'est en grande partie à Charles MERLE qu'Auvillar doit son classement parmi Les Plus Beaux Villages de France et ce depuis 1994. Le conseil municipal, dans ses décisions perpétue cet engagement, en faisant d'Auvillar une cité digne d'être membre de l'association «Les Plus Beaux Villages de France» qui compte 158 villages.

Aujourd'hui, Charles MERLE fait partie du comité de rédaction du Petit Journal d'Auvillar depuis sa création.

Merci à ce grand serviteur de notre cité.

### CABINET D'INFIRMIÈRES

Les infirmières libérales d'Auvillar, Gabrielle PECCOLO, Christiane GENDRE et Sarah SCANDONE sont heureuses d'accueillir dans leur équipe une nouvelle infirmière, Christelle PRESANI, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019. Leur cabinet se situe au 20 promenade des Moines 82340 AUVILLAR. Vous pouvez les contacter au 05.63.29.03.67 pour tous types de soins à domicile ou au cabinet.

### LES ENCOMBRANTS

Tous les premiers mercredis du mois les agents municipaux récupèrent les encombrants chez les particuliers ; ceux-ci doivent contacter la mairie au 05 63 39 57 33 pour indiquer leur adresse et la liste des encombrants.



### REMISE DES PRIX DU MARCHÉ POTIER



### REMISE DU 7<sup>e</sup> PRIX DE LA TOMBOLA DU MARCHÉ POTIER PAR NOS BOULANGERS À MME BERNADETTE GALLO



### REMISE DU PRIX VILLES ET VILLAGES FLEURIS

# Impôts

## Campagne déclarative 2019

Communiqué de la Direction Départementale des Finances Publiques



En 2019, l'obligation de déclarer en ligne s'impose à tous ceux dont la résidence principale est équipée d'un accès internet et qui s'estiment en mesure d'utiliser Internet. La date limite de déclaration en ligne est fixée au **mardi 4 juin 2019** pour le Tarn-et-Garonne. Toutefois, les usagers ne pouvant pas déclarer en ligne, auront la possibilité de déposer un formulaire papier jusqu'au **jeudi 16 mai 2019**.

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le mercredi 10 avril 2019 sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Durant la campagne déclarative 2019 et lors des prochaines échéances d'impôts, les contribuables pourront s'adresser et le cas échéant être accompagnés pour les obligations de télédéclaration :

- au Service des Impôts des Particuliers de MOISSAC ou de MONTAUBAN pour traiter toutes leurs questions fiscales qu'il s'agisse de la déclaration, du calcul ou du paiement de leurs impôts ;
- aux Trésoreries proches de leur domicile afin de bénéficier d'un accueil fiscal de proximité pour obtenir des imprimés déclaratifs, des réponses aux questions simples et une prise en charge de leurs demandes éventuelles ;
- dans certaines Mairies et MSAP où des permanences seront assurées par nos agents (voir liste ci-jointe).

Deux axes forts caractérisent cette campagne déclarative 2019 : La généralisation de la déclaration en ligne dans un contexte de Prélèvement A la Source (PAS) et la mise en œuvre de nouvelles modalités déclaratives permettant le passage au prélèvement à la source tout en évitant un double paiement en 2019.

### La généralisation de la déclaration en ligne dans un contexte de Prélèvement à la Source:

Cette première campagne déclarative depuis la mise en œuvre du PAS au 1<sup>er</sup> janvier 2019 revêt une importance particulière. En effet, nombre d'usagers sont persuadés que le prélèvement à la source induit une suppression de la déclaration de revenus annuelle. Or, le dépôt d'une déclaration de revenus a une double utilité : calculer le solde d'impôt dû ET calculer le nouveau taux actualisé de PAS (et, le cas échéant, le nouveau montant d'acompte contemporain).

Par conséquent, cette année encore, les usagers ont l'obligation de déposer ou télédéclarer une déclaration de revenus.

La déclaration en ligne a toujours de nombreux avantages fonctionnels tels que le calcul immédiat de l'impôt, la délivrance de l'avis de situation déclarative (ASDIR) ou la procédure rapide en 4 écrans seulement. Il est également possible de corriger sa déclaration autant de fois que l'on souhaite jusqu'au 4 juin 2019, mais aussi, par l'intermédiaire du service en ligne «Corriger ma déclaration en ligne» de début août à mi-décembre 2019.

En 2019, la déclaration en ligne a fait l'objet d'importantes évolutions fonctionnelles telles que :

- une prise en compte simultanée des données saisies dans la déclaration dans l'application "Gérer mon prélèvement à la source" (changement de situation de famille...);
- une mise à jour immédiate des RIB ;
- la possibilité pour de nouvelles catégories de primo-déclarants de déclarer en ligne immédiatement, sans attendre la 2<sup>e</sup> année de déclaration (retour de l'étranger...).

Enfin, FranceConnect offre aux usagers la possibilité de créer un espace personnel sécurisé sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), en utilisant à leur convenance un compte déjà créé sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr), mobile connect et moi (avec Orange), l'identité numérique ou [www.msa.fr](http://www.msa.fr).

### La mise en place de nouvelles modalités déclaratives uniquement pour 2019 :

Afin d'éviter un double paiement, en 2019, de l'impôt sur le revenu 2019 (par l'intermédiaire du PAS) et de l'impôt sur les revenus 2018 (ancien mode de recouvrement), un crédit d'impôt de modernisation du recouvrement (CIMR) a été instauré pour les revenus 2018. Ce crédit d'impôt a vocation à effacer l'impôt sur les revenus 2018 relatif aux revenus non exceptionnels.

Par conséquent, la déclaration en ligne et les imprimés papier ont été adaptés afin de tenir compte de la distinction entre les revenus exceptionnels et non exceptionnels de 2018 et deux encarts pédagogiques, un pour les salariés/retraités et un pour les professions indépendantes, ont été joints aux déclarations papier et sont disponibles dans la déclaration en ligne afin d'aider l'usager dans sa démarche.

### Calendrier des permanences

VALENCE D'AGEN Maison de services au public Mardi 7 mai 2019 de 14h00 à 17h00; Mardi 4 juin 2019 de 14h00 à 17h00

Par internet, vous avez la possibilité de consulter les sites : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et [www.prelevementalasource.gouv.fr](http://www.prelevementalasource.gouv.fr)

Par téléphone, vous pouvez appeler :

- votre centre des finances publiques
- le service d'assistance PAS (Prélèvement A la Source) au 0809 401 401, accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (service gratuit + prix de l'appel).

# Ouverture de la téléprocédure

## «interrogation de situation électorale»

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

Depuis le lundi 11 mars 2019, chaque électeur peut se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter aux différentes élections, via la téléprocédure «interrogation de situation électorale» (ISE) accessible sur le site <https://www.service-public.fr/>

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription, ou à déposer une demande d'inscription, en ligne, sur les listes électorales sur le même site.

**VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION**

*Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.*

- 1 Rendez vous sur le site [immatriculation.ants.gouv.fr](http://immatriculation.ants.gouv.fr)
- 2 Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- 3 Connectez-vous à votre espace ANTS ou via France Connect
- 4 Cliquez sur «Mon espace véhicule»
- 5 Effectuez votre demande d'immatriculation
- 6 Suivez votre demande en ligne

**BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?**

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)  
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect> @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : [www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques)



**VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI**

*Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.*

**Votre pré-demande Passeport/CNI**

**Ses avantages**

- 1 Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- 2 Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...

**Les étapes**

- 1 Vous entamez votre demande depuis chez vous,
- 2 Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
- 3 Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro de pré-demande qu'il faudra conserver,
- 4 Avec ce n° de pré-demande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.

Vous pouvez vous rendre dans toute mairie équipée d'un dispositif.

**VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE**

*Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.*

- 1 Rendez vous sur le site [permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr).
- 2 Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- 3 Connectez-vous à votre espace ANTS
- 4 Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- 5 Effectuez votre demande de permis de conduire
- 6 Suivez votre demande en ligne

**BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?**

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)  
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect> @ANTSdirect

# Infos CC2R

## Location de meublés de tourisme et chambres d'hôtes : les bons réflexes !

### Qu'est-ce qu'un meublé de tourisme ?

«Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile».

«Le logement classé doit être à l'usage exclusif du locataire, sans passage du propriétaire ou d'autres locataires durant tout le séjour. Il répond aux conditions minimales de confort et d'habitabilité fixées par le décret n°87-149 du 6 mars 1987».

**Attention : un meublé de tourisme ne peut pas être loué plus de 12 semaines consécutives à une même personne et doit être en conformité avec les normes en vigueur du Code de la construction et de l'habitation.**

### 1. La déclaration du meublé

Tous les meublés de tourisme, qu'ils soient classés ou non, doivent être obligatoirement déclarés à la mairie de la commune où ils sont situés.

Le formulaire CERFA 14004\*03 est à compléter. En cas de non-déclaration, la contravention est de 3<sup>ème</sup> classe (450 €).

Tout changement concernant les éléments d'information de cette déclaration doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie. L'Office de Tourisme des Deux Rives, étant responsable des informations diffusées, vous demandera une copie de cette déclaration pour faire la promotion de votre hébergement (Par mail [office.tourisme@valencedagen](mailto:office.tourisme@valencedagen) ou [ot-auvillar@cc-deuxrives.fr](mailto:ot-auvillar@cc-deuxrives.fr))

Une déclaration d'existence est également obligatoire. Elle sera déposée :

- au Greffe du Tribunal de Commerce si la location est considérée comme une activité civile (formulaire Poi)
- au Registre du Commerce et des Sociétés si la location de meublé est exercée à titre professionnel

### 2. Le classement, c'est quoi ?

Une fois, le meublé de tourisme déclaré en mairie, il est intéressant de faire classer le meublé.

Le classement par étoiles des hébergements touristiques concerne les hôtels, les campings, les parcs résidentiels de loisirs, les résidences de tourisme, les villages de vacances et les meublés de tourisme.

Ce classement volontaire par étoile de 1\* à 5\* est valable 5 ans et est délivré par l'ADT 82. Pour en faire la demande, il faut prendre rendez-vous avec l'Office de Tourisme des Deux Rives au 05 63 39 89 82. Pour conserver le bénéfice des étoiles, l'hébergement est évalué tous les 5 ans, l'hébergeur doit en refaire la demande.

#### Les avantages du classement

- Un abattement fiscal de 71 % sur la déclaration de revenus-loueur non professionnel. Si pas de classement abattement de 50 %.
- L'assurance au locataire d'une location de QUALITÉ.
- La possibilité de louer par la centrale de réservation départementale et les Offices de Tourisme.

- Une augmentation de la fréquentation de la location.
  - L'affiliation gratuite à l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) afin de pouvoir accepter les chèques vacances, élargir sa clientèle et bénéficier d'une communication gratuite.
  - La valorisation de l'hébergement auprès de la clientèle celui-ci répondant à des critères et des normes strictes de qualité au regard des diverses réglementations en vigueur.
- La possibilité de bénéficier d'une valorisation via les supports de communication de l'ADT et des OT du département.
- La publication des établissements classés sur le site Internet départemental de l'ADT 82, organisme de référence dans la gestion des hébergements touristiques marchands.
  - L'identification des établissements classés sur la base de données nationale de «Tourisme et Territoires» (réseau national des CDT et ADT de France).
  - Par ailleurs, la nouvelle loi sur la taxe de séjour favorise les meublés classés.

Le classement meublé de tourisme est indépendant de toute autre démarche commerciale (label Gîte de France...).

### Qu'est-ce qu'une chambre d'hôtes?

La location d'une chambre d'hôte meublée comprend obligatoirement la fourniture groupée d'une nuitée (incluant la fourniture de linge de maison) et du petit-déjeuner.

- L'accueil doit être assuré chez l'habitant.
- D'un point de vue réglementaire, la surface minimale de chaque chambre doit être de 9 m<sup>2</sup> (hors sanitaires), avec une hauteur sous plafond de 2,20 m. Mais il est généralement admis que, pour des raisons commerciales une chambre ne peut pas être inférieure à 12 m<sup>2</sup>.
- Chaque chambre doit donner accès (directement ou indirectement) à une salle d'eau et à un WC et être en conformité avec la réglementation sur l'hygiène, la sécurité et la salubrité.
- Le ménage des chambres et des sanitaires doit être assuré quotidiennement, sans frais supplémentaires.
- Le prix est libre, mais doit tenir compte du confort de la chambre, des prestations offertes et de l'attrait touristique de la région.
- L'exploitant est cependant soumis à certaines obligations en matière d'affichage des prix et de facturation.

#### Attention :

Tout habitant, qui offre en location une ou plusieurs chambres meublées chez lui pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable auprès de la mairie du lieu d'habitation, sous peine d'une contravention de 450 €. La déclaration en mairie pour les chambres d'hôtes se fait avec le formulaire Cerfa n° 13566\*02. Une copie de la déclaration doit être adressée à l'Office de Tourisme des Deux Rives.

Renseignements : l'Office de Tourisme des Deux Rives Bureau d'Auvillar : 05 63 39 89 82  
Bureau de Valence d'Agén : 05 63 39 61 67.

# Associations

## Halle aux grains village

Irène et Pierre DUSSAC

A la fin 2018, Irène et Pierre ont cessé leur activité de commerçants en fruits et légumes sur le marché d'Auvillar. Ils étaient présents depuis sa création en 1996. Une belle page se tourne. Nous gardons en mémoire l'extrême gentillesse de ce couple toujours prêt à rendre service. Pierrot a été trésorier adjoint de l'association durant 9 ans. Grand merci pour leur fidélité à notre petit marché.

### Notre boulanger récompensé pour sa «baguette de tradition»



André Denis et Aurore de Meyer ont repris la boulangerie pâtisserie en août 2015 dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

André a, pour la troisième année, participé au concours de la meilleure baguette de tradition française du Tarn et Garonne. Concours organisé par la Chambre Professionnelle de la Boulangerie-pâtisserie du Département avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Cette année, ses efforts ont été récompensés car il décroche le 3<sup>ème</sup> prix. Le jury

est composé entre autres d'anciens boulangers.

La «baguette tradition» vendue sous l'appellation «Petit Bonheur» répond à un cahier des charges national bien précis. En particulier, il n'y a pas d'adjuvants technologiques dits «améliorants».

La farine de tous les pains de la boulangerie d'Auvillar est fournie par le «Moulin Régional Gers Farine» implantée à Sainte Christie dans le Gers entre Fleurance et Auch. Ce moulin produit des farines locales de qualité, fabriquées avec les blés de nos agriculteurs du terroir du Sud-Ouest.

Les pâtes sont travaillées sur levain avec une fermentation de 24h. Quant à la «Grainette», elle est façonnée sur la base du «Petit Bonheur» avec ajout de graines de tournesol, lin blond, lin brun, millet, pavot et enfin sésame.

L'ambition pour notre boulanger est de continuer à satisfaire sa clientèle et pourquoi pas représenter le Tarn et Garonne au niveau régional en 2020.

TOUTES NOS FELICITATIONS pour ce Trophée !

### Le tissu commercial d'Auvillar va être observé en 2019

Une petite équipe de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban va venir faire une étude cartographiée des commerces de notre cité. Le but est de mesurer la commercialité des bourgs-centres sur le territoire de Quercy Garonne Gascogne. Cette étude est portée par la Fédération Départementale des Associations de Commerçants (FDAC) à laquelle la Halle aux grains adhère. L'étude est cofinancée par une subvention européenne (Liaison

Entre Action de Développement de l'Economie Rurale)

Pour entrer dans le détail, les techniciens vont analyser l'attractivité commerciale des vitrines des magasins et identifier les leviers d'action pour renforcer cette attractivité.

La Halle aux grains sera associée à ces travaux et à l'organisation du rendu des résultats.

En plus d'Auvillar, Bourg de Visa, Dieupentale, Finhan, Verdun sur Garonne, Grisolles, Labastide St Pierre, Beaumont de Lomagne, Lavit, Valence d'Agen, Montech, Lauzerte, Castelsarrasin, Moissac, La Ville-Dieu du Temple, L'Honor de Cos, Montaignu-de-Quercy, Orqueil, St Nicolas de la Grave et Villebrumier sont concernés.

### Interview de Jean-Claude Rafin : notre apiculteur local



#### Quand et comment es-tu devenu apiculteur ?

Je le suis devenu en 1996, année de création du marché mais il n'y a aucun rapport. Cela faisait plusieurs années que ce projet me tenait à cœur. J'en avais parlé avec mon voisin Bernard Latrille et un jour, ce dernier m'a appelé pour venir cueillir un essaim d'abeilles dans son jardin. Je me suis ensuite inscrit à l'école d'apiculture de Montauban et j'ai suivi les cours durant 4 ans le samedi.

#### Combien de ruches, combien d'abeilles ?

Entre 25 et 30 ruches avec des milliers d'abeilles dans chacune. En hiver, on en compte 5 000 et le nombre monte à 50 000 en été.

#### Où sont tes ruches et quels sont les différents miels ?

Elles sont situées dans deux endroits sur Auvillar proches d'endroits boisés (acacia, chêne, ronce) et de cultures (colza et tournesol). Il est bon de noter que les agriculteurs prennent soin de moins traiter ces deux cultures et de le faire le matin de bonne heure ou le soir. Le miel «toutes fleurs» est ma principale production. Et cette production est vendue en totalité sur le marché d'Auvillar chaque dimanche. La production varie suivant les années. Deux années de suite, j'ai été en rupture à la fin de l'hiver. Le premier miel de l'année est celui de colza en avril et le dernier, est celui de tournesol fin août.

#### Tu fais de la pédagogie dans les écoles ?

Oui, à Auvillar et à Bardigues avec extraction du miel dans la salle de classe. Rassure-toi, à ce moment-là, les abeilles ne sont plus dans la ruche. Le seul risque est que des abeilles présentes dans le voisinage soient attirées par l'odeur du miel. Il suffit de fermer les fenêtres de la classe. La séance se termine par une dégustation des différents miels de ma production et de pollen de fleurs.

### Quelle est la tendance sur les dix dernières années ?

C'est à partir de 2012 que j'ai constaté un taux de mortalité important avec pour conséquences, une baisse de la production. Depuis 2017, j'observe une légère remontée de la production mais cela reste très fragile. Le principal prédateur est le frelon asiatique, arrivé dans notre région en 2006. Il pèse beaucoup dans la mortalité des abeilles. Pour le combattre, tout le monde peut dès maintenant, installer un piège dans son jardin ou sur son balcon, piège fabriqué avec une bouteille en plastique ou acheté dans le commerce. Celui du commerce est plus sélectif. Pour éviter de piéger aussi les papillons et les mouches, remplir le piège de bière mais avec peu de sirop. Ne pas hésiter à prévenir le secrétariat de mairie si vous observez un nid de frelons.

### Comment font les abeilles pour communiquer ?

La communication est basée sur les échanges tactiles à l'aide des antennes, sur des messagers chimiques appelés phéromones, et sur un comportement remarquable : les danses des abeilles. Ce mode de communication si particulier paraît presque incroyable. Il s'agit d'un langage abstrait, complexe et sophistiqué, permettant de transmettre une quantité considérable d'informations. Les abeilles s'en servent pour indiquer l'emplacement de sources de nourriture, d'un endroit favorable à l'implantation de la colonie, mais aussi de points d'eau ou de zones de récolte de résines pour la propolis. Non seulement le lieu est situé précisément, mais des informations quantitatives et qualitatives sont fournies ! Et comme nous, elles communiquent par e-miel. Propos recueillis par Pierre Brettes

## Saint-Noé



### La Saint-Noé arrive !

Pour la première fois, notre Bacchus porte un prénom tout dédié à notre fête si chère à nos cœurs... Noé ! N'hésitez pas cette année encore à décorer votre maison aux couleurs de la fête, à réunir famille et amis pour partager un moment privilégié et festif, en l'honneur de notre Bacchus !

Cette année encore, nous souhaitons un temps idéal pour une très belle fête ! Les rues du village arboreront toutes les couleurs lie de vin et blanc, à l'image de la décoration de la Halle l'année dernière.

La nouvelle décoration, plus représentative de nos traditions, habillera le cœur du village la semaine de la fête. Nous espérons que vous apprécierez le travail important de nos petites mains auvillaraises (agents techniques du village, couturières, membres de l'association).

Autres changements, le repas et bal du dimanche soir laisseront place à une nouvelle formule, plus adaptée à l'esprit actuel de cette fin de week-end convivial. Pour rester dans l'esprit de la fête, partager un moment privilégié et intime entre amis, famille, avec les grands et les petits, nous allons tenter de vous proposer, en lien avec les restaurateurs de notre cité médiévale, une douce soirée tapas- musique sur les terrasses du village....

La Saint-Noé est une fête auvillaraise mais elle se partage entre tous les amoureux de ses traditions, venus de tous horizons, qui souhaitent les perpétuer et prendre plaisir à partager un moment de bonheur et de convivialité ! Alors joignez-vous à nous les samedi 15 et dimanche 16 Juin 2019 pour écrire une nouvelle page de souvenirs mémorables.



## Squash



Quantité, mais qualité également puisqu'ils ont déjà remporté

Le squash club a réussi un début de saison exceptionnel. Les adhérents sont toujours aussi nombreux sur les courts ou dans l'espace entretien. L'école de squash est riche de 31 enfants, chiffre jamais atteint à aujourd'hui.

plusieurs tournois loin de leur base. La grande satisfaction vient d'Emeline Dupuch qui obtient le titre de championne de France 3<sup>ème</sup> série. Prochaines manifestations : Vendredi 26 avril, tournoi interne. Samedi 25 mai, open d'un jour masculin (officiel). Vendredi 28 juin, fête du squash.



## SFA

**Auvillar en international !**

Le rayonnement de notre cité s'élargit. Depuis 2 ans, notre association porte les couleurs de la Région Occitanie dans quatre pays européens, grâce à l'initiative européenne Erasmus+. Lituanie, Allemagne, Norvège et Portugal, avec la France, sont réunis autour d'un projet : «OPLICO». Il s'agit de voir, dans chacun de ces pays, et chez nous, comment les Européens tentent de développer une société ouverte, tolérante et libérale pour tous : multiculturalité et inclusion au 21<sup>ème</sup> siècle.

Après quatre rencontres dans les différents pays, le projet se terminera à Auvillar les 5, 6, 7, et 8 juin 2019.

Nous invitons donc tous nos concitoyens auvillais très cordialement ;

- 1) À une soirée d'information et d'échange, le samedi 18 mai à 18h à la salle des fêtes. Un diaporama sera projeté pour montrer ces rencontres. La soirée se terminant par une restauration conviviale.
- 2) Lorsque les hôtes seront là, une quinzaine de personnes, le mercredi 5 juin, vous êtes également tous invités à participer à la réception officielle donnée par la mairie, à 20 h, toujours à la salle des fêtes.

Nos collègues européens se réjouissent déjà de faire connaissance de notre terroir et de ses habitants ! (Il faudra porter les paroles de «Se canto !»).

Du 2 au 10 août, ce seront les musiciens allemands qui viendront nous réjouir. Comme tous les ans, la Semaine Musicale se prépare. Ce sera la 24<sup>ème</sup> et ... la dernière. Hans Walter Maier a choisi pour cette circonstance des concerts dédiés à W. A. Mozart. Cette année encore, Auvillar hébergera sous la direction de Hans Walter Maier l'Ensemble Vocale et la Cappella Libera de Tübingen, chœur et orchestre composés d'une soixantaine de musiciens. – Pour cette occasion également, une hôte de marque se joindra à l'Ensemble Vocal. La célèbre violoniste toulousaine Natacha Triadou, élève de Yehudi Menuhin, qui est déjà venue à Auvillar en juin 2017 avec l'orchestre de chambre de Tübingen (Jochen Brusch) donnera un concert d'ouverture en soliste le samedi 3 août.

Le piano animera la Place de la Halle du 24 au 30 août grâce à la Masterclass de Jean-Christophe Schwertek et Sachi Nagaki. Les professeurs donneront un concert d'ouverture le 26 août sous les arcades.

Enfin, pour clore la saison, le Chœur des Voix Féminines, de Tübingen, composé de 35 personnes, ne voulant pas être en reste, s'annonce aussi à Auvillar ! Ce sera pour la dernière semaine d'octobre et son concert final aura lieu le 1er novembre. (A cette occasion, l'association serait reconnaissante si quelques personnes pouvaient héberger une chanteuse !)

La S.F.A. souhaite mettre à la portée de tous le plaisir de la grande musique dans le magnifique cadre qu'offre notre église restaurée. Ces concerts sont organisés sans prix d'entrée, avec quête finale. Voici donc l'apport de notre association culturelle franco-allemande (S.F.A.) dans le grand concert des assos auvillaises, et nous nous réjouissons d'avance de l'intérêt de nos concitoyens !



OPLICO : Les Auvillais à Lisbonne devant l'immeuble des réfugiés



23<sup>ème</sup> Semaine Musicale 2018; Honneur à Franz Schubert



7<sup>ème</sup> Festival Piano Duo 2018

# Les Amis du Vieil Auvillar

## Patrimoine auvillarais

Pendant l'été 2017 ont été conduites des fouilles dans la cour de l'ancien couvent des Ursulines. L'importance de la surface à fouiller et de la stratigraphie découverte ont engendré la manutention d'importantes masses de terres qui ont été observées scrupuleusement par les archéologues, mais n'ont pu être tamisées en totalité vu la rapidité de l'intervention et le manque de délais.

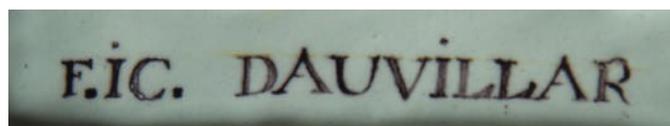
C'est dans ce contexte que je suis intervenu, après avoir obtenu l'autorisation d'examiner les dépôts de terre, avec l'aide précieuse de Thomas Gagliano et son équipement spécial. Entre autres tessons, il y a été découvert une petite pièce métallique.



Après nettoyage et étude, celle-ci s'est avérée être un méreau : son diamètre est de 16 mm (équivalente à une pièce de 1 centime) et son poids 1 gramme. Il est réalisé en plomb (alliage probable de plomb et d'étain). L'objet a été examiné et expertisé par M. Jacques Labrot, du CNRS. Son décor est constitué, avers et revers d'une croix (pattée sur une des faces), dont les cantons sont ornés de chevrons. La bordure est hachurée, à la manière de nombre de ces plombs du XIII<sup>e</sup> siècle, datation qui semble la plus probable. Ce décor est d'un type qui aurait déjà été rencontré en Albigeois ainsi qu'en Gironde.

Ces pièces avaient un usage polyvalent et pouvaient être utilisées en gage de rémunération journalière, ou bien de présence aux offices d'un établissement religieux, en attendant que les dits plombs accumulés, soient convertis à terme échu, contre leur valeur en pièces d'argent de bon aloi. Leur existence s'explique par la pénurie de monnaie divisionnaire. Ils furent tout d'abord employés dans le domaine ecclésiastique à partir du XIII<sup>e</sup> siècle comme jeton de présence : ils donnaient droit à un repas ou à une portion de pain. Les ecclésiastiques pouvaient ensuite les utiliser en guise d'aumône et en faire profiter les pauvres.

La présence d'un méreau dans la cour du couvent des Ursulines ne saurait s'expliquer par l'existence de cet établissement, créé à l'époque moderne (1648). Il est plus probable qu'il ait appartenu à l'un des occupants des maisons médiévales dont les vestiges, découverts sur le site, sont datables dans une fourchette allant de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XV<sup>e</sup> siècle.



Francis Sohier/Pierre Garrigou-Granchamp

Passé en vente publique au début de l'année 2019, ce bassin en faïence d'Auvillar (27 x 20 cm), est datable des années 1770/1780.

sur un côté l'inscription F.I.C. DAUVILLAR dont l'interprétation reste à déterminer.

Les différents éléments du décor se rapportent peut-être à la cité d'Auvillar : maisons, colline. Il est possible que la maison au centre du décor central soit celle du commanditaire. La pièce serait attribuable au peintre Mathieu Rigal car on y retrouve plusieurs éléments iconographiques qu'il a utilisé sur d'autres pièces connues de lui : un papillon, des putti. Dans le décor central, on distingue un oiseau fantastique, une haute tour très fine de couleur ocre, deux putti, une maison, des papillons, un insecte et une végétation luxuriante.

Pour réaliser ce grand cartouche de style rocaille, le peintre a utilisé une gravure de Gabriel Huquier (1695-1772).

Les côtés de cette magnifique faïence sont ornés de pétales de fleurs en relief très colorés, avec ce qui semble être de petits serpents et deux poignées torsadées, peintes également. Les décors sur les côtés sont très élaborés, avec des maisons, une colline, une ruine et un moulin à toit pointu ou bastion. Peut-être une vue de-



puis le port en contrebas d'Auvillar ?

Cette pièce exceptionnelle a rejoint, au musée de la faïence d'Auvillar, le bassin en forme de coquille qui s'y trouve depuis déjà longtemps et porte aussi l'inscription AU-

VILLAR, exactement semblable.

Francis Sohier/Pierre Garrigou-Granchamp /JM Garric

## Nous avons fêté les 90 ans de l'association !

Les statuts ont été déposés en 1933 mais l'association existait dès 1929. À cette occasion la boulangerie d'Auvillar a réalisé cette magnifique assiette en nougatine. En raison d'un assaut de bénévoles gourmands, elle n'a pas pu prendre place dans les vitrines du musée...



## Musée du Vieil AUVILLAR

Ouvert :

- Du 15 avril au 15 octobre : Tous les jours 14h30-18h30 (sauf le mardi)
- Du 16 octobre au 14 avril :
- Le week-end 14h30-17h30
- Décembre et janvier :

sur rendez-vous à l'Office de Tourisme.

# L'Asceau

## L'Asceau, une association aux multiples activités



L'Asceau, Association de Sociabilité, Culturelle et Environnementale aux alentours d'Auvillar a vu le jour en avril 2014. Elle va donc seulement souffler 5 bougies. Mais malgré son jeune âge, cette association

a déjà beaucoup de cordes à son arc !!

Elle gère un poulailler collectif en haut de la rue de la Sauvetat.

Elle organise un marché bio tous les jeudis soir.

Elle organise des soirées cinéma et diffuse des vieux films culte.

Elle organise des conférences sur des thèmes scientifiques.

Elle organise des dégustations «Mets et Vins» sur différents thèmes.

Elle organise des week-ends couture-bricolage-recyclage-savons et cosmétiques.

Enfin, elle accueille depuis le mois de janvier une nouvelle activité d'improvisation théâtrale le lundi soir à l'ARSEEA (salle de sport du foyer Henri Cros route d'Auvillar à 19h).

Toutes ces activités sont réservées aux adhérents. Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par mail à lasceau@gmail.com.

Mais l'ASCEAU, c'est aussi des manifestations publiques ! Et notamment cette année :

- Une soirée Quiz le 30 mars ;
- Le vide grenier de la Place du Château le 5 mai ;
- Un cycle de conférences «Les Rencontres Science et Conscience» le week-end de Pentecôte les 8 et 9 juin ;
- Un festival de Cinéma en Plein Air du 23 au 25 août ;
- Une manifestation de rue pour Halloween le 31 octobre.

## Les Troisièmes Rencontres Science et Conscience

Cette année se dérouleront les Troisièmes Rencontres Science et Conscience sur le thème « INTELLIGENCE(S) » les 8 et 9 juin à la

Galerie Arkad à Auvillar.

Les conférenciers : Jocelin Morisson, Marc André Selosse, Jeanne Ayache, Arnaud Delorme, Florence Raulin-Cerceau, Romuald Leterrier et Paul Degryse.

Le film du samedi soir : «Les chemins de la guérison», un film documentaire de Jean-Yves Bilien et en sa présence exceptionnelle.

Des ateliers : «Tao de la Santé», «Objectif de vie», «Sophrologie et visualisation positive» et «A la découverte de son corps vibratoire».

Pour tout renseignement, rendez-vous sur internet : [www.rencontres-science-conscience.com](http://www.rencontres-science-conscience.com)



## Les Tontons font leur cinéma



En 2019, un thème à retenir : Quand le cinéma mène l'enquête  
1) Les séances en salle obscure (réservées aux adhérents de l'Asceau) le 12/04, le 28/06, le 18/10 et le

13/12

2) Le 1<sup>er</sup> Festival de cinéma en plein air (ouvert au public)

Du 23 au 25 août 2019

Pour tout renseignement, rendez-vous sur internet :

[www.etoiletvieillesbobines.com](http://www.etoiletvieillesbobines.com)

# UCCA

## La vie de l'Association VCCA France

Le programme de l'année est complété, il sera envoyé par mail aux adhérents et sympathisants.

Importante nouveauté : une exposition de photos de la St Noé aura lieu dans la chapelle Sainte-Catherine du 23 au 30 juillet. Vernissage le 24 juillet à 18h. Les exposants seront Owen Murray, Francis Sohier et John Alexander. Le public est invité à participer en proposant une photo (prête à suspendre dans l'exposition) et pourra voter pour élire sa photo préférée. Plus de détails lorsque tous les partenaires auront défini le protocole.

Notez déjà la date de la prochaine Assemblée générale : le vendredi 4 octobre. 2019. On fêtera la quinzième année de résidence au Moulin à Nef au cours du repas. Attendez-vous à une surprise.

Chers membres et sympathisants n'oubliez pas que votre participation est appréciée lorsque vous venez partager le verre d'amitié avec les artistes pendant les concerts, portes ouvertes et lectures.

N'ayez pas peur de la langue, c'est amusant et intéressant de parler français ! De simples échanges inspirent les artistes et créent des moments inoubliables non seulement pour eux mais aussi pour vous.

Si vous souhaitez nous contacter : [cfortier@vcca.com](mailto:cfortier@vcca.com).

06 33 29 53 69.



## Club de l'Âge d'or



L'année 2019 a commencé par notre assemblée générale. La Présidente Mireille DURRENS souhaite la bienvenue aux adhérents présents ainsi qu'aux personnes invitées : Monsieur RENAUD maire d'Auvillar, Monsieur TANGUY

Président de Génération Mouvement 82 et Madame DUJAY Présidente du secteur du Brulhois. 52 adhérents participaient à

l'assemblée générale et 22 porteurs de pouvoirs, soit un total de 74 sur un effectif de 82. Faute de candidats le Conseil d'Administration est reconduit et Mireille DURRENS est reconduite dans ses fonctions de Présidente.

Après lecture des rapports d'activité, du bilan financier et des allocutions des invités, la Présidente clôt l'assemblée générale, remercie les adhérents et les invite à un goûter.

Le dimanche 10 Février 2019, le Club organisait son loto annuel. Plus de 200 personnes y ont participé dans une bonne ambiance. De nombreux et jolis lots ont été gagnés.

Nous remercions les producteurs du marché et les commerçants pour les lots offerts. Mireille DURRENS, la Présidente, remercie tous les participants et les jeunes d'Auvillar qui, comme chaque année, nous aident à ce que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.

Notre Club a fêté ses quarante ans le 10 Mars 2019. La présidente a retracé l'évolution du Club créé en 1979 par Madame GUYOT. A ce jour le club compte 82 adhérents dont deux adhérentes, les plus anciennes, ont été mises à l'honneur : Madame Ida SOULIÉ adhérente depuis la création du Club et Madame Paule CAMELIS. Elle passe ensuite la parole aux invités, Monsieur RENAUD, Maire d'Auvillar et Monsieur TANGUY, Président de Génération Mouvement 82.

La présidente invite les soixante participants à passer à table, un repas succulent préparé par Jean notre traiteur. N'oublions pas les deux animateurs de «Pulsion Animation» qui ont égayé cette journée de fête.

## L'Atelier

**Dimanche 14 avril : 11<sup>ème</sup> marché des couturières**

Comme à l'accoutumée, pour le dimanche des Rameaux, le marché des couturières est un des premiers événements de la saison. Cette manifestation, cousue main par l'association l'Atelier, a réuni pour la onzième année consécutive sous les arcades de la place de la Halle, plus de trente exposants.

Exposition de grande qualité selon l'avis des visiteurs.

Un défilé de mode féminine sous la Halle était au programme de l'après-midi. La boutique «Nicole B» de Valence d'Agen en la personne de Nicole Biasotto a présenté ses modèles dans un style «bohème chic». Les chapeaux d'Elisabeth Plancq de Cazes Mondenard et les accessoires du «Boudoir de Lilie» de Betty Saint Martin de Valence d'Agen ont complété les tenues des mannequins.

La mise en beauté a été gentiment réalisée par deux commerçantes auvillaraises : Annie Rafin pour la coiffure et Emmeline Botz pour le maquillage.

Entoilededfonddu défilé, vousavezpu admirerdiversescœuvresurl'art textile.

L'Atelier remercie l'animatrice de la section peinture - Anne-Marie Rochu - pour la création de l'affiche de la manifestation.

Encore une belle manifestation à Auvillar !



## Cité en Scènes

### Le fabuleux trésor de la Mascanha



Depuis plusieurs semaines, l'association Cité en Scènes prépare une nouvelle manifestation originale qui se tiendra le 21 juillet de 10h à 16h : «Le fabuleux trésor de la Mascanha».

Cette animation ludique, associe le mystère et la culture, le musical et le théâtral dans une ambiance joyeuse et drôle. Organisée pour tous, venez seul, accompagné, en famille ou entre amis pour découvrir tout ce que vous ne connaissez pas encore sur Auvillar. Inscriptions recommandées sur réservation ou directement sur la place du château dès 9H30. (5€ adulte, 2,50 € enfants de +12 ans). A 13h, c'est à la guinguette qu'un repas champêtre avec animation sera proposé sur l'esplanade du port pour 14€, possibilité de pique-nique.

A 15h, la révélation du fabuleux trésor et la remise des prix seront mises en scènes avec humour.

Renseignements et réservations au 06 43 13 09 40. Nombre de places limité.

### MESSAGE DE LA FAMILLE LADEVEZE

Suite à l'incendie de notre habitation du 24 décembre 2018 qui a ravagé tous nos biens, nos souvenirs, mais heureusement sans dommages corporels, nous souhaitons vous remercier pour votre générosité.

Effectivement, face à cette difficile épreuve, nous avons eu le grand réconfort de vous trouver à nos côtés, mobilisés dans un élan de générosité qui nous a redonné espoir.

Merci pour votre aide sous toutes ses formes :

Participation financière, accueil, logement, invitations, dons de vêtements, meubles de première nécessité.

Merci également au corps de sapeurs-pompiers qui ont montré compétence, efficacité et générosité, toute notre reconnaissance aux municipalités de Bardigues et Auvillar, coordonnateurs d'un exceptionnel et collectif soutien moral. Nous vous en remercions du fond du coeur pour tous ces dons...

Bien cordialement,  
Famille Ladeveze

## C'est la vie !

### NAISSANCES :

- BOUY Ilithya, le 19 septembre 2018
- SOUCARET Sören, le 23 décembre 2018

### MARIAGES :

- Guillaume BERNARD et Rebecca RUZZANTE, le 20 octobre 2018
- François BROGLY et Sabine VAN DEN BERGH, le 17 novembre 2018

### DÉCÈS :

- José, Antoine VARGAS le 8 octobre 2018
- Alain LAJUST, le 3 décembre 2018
- Ginette CHAUDORDY, le 12 février 2019
- Germaine LOIGNON, le 9 mars 2019
- Simone MORO, le 11 mars 2019



*Sylvain Pradal*  
**PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE**

